

Notice descriptive	
Titre	Décision du 31 mai 2022 portant délégation de l'organisation des services aériens entre Limoges et Lyon (Saint-Exupéry) au Syndicat mixte de l'aéroport de Limoges-Bellegarde.
Numéro NOR	TREA2215689S
Ministère	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Thématique de document	Aviation civile
Type de document	Décision
Date de signature	31-05-2022
Date de publication	10-06-2022
Document	TREA2215689S.pdf
Mots-clés	Organisation des services